



Diplôme d'Université de Légistique



Crédit photo : © Assemblée Nationale

Ce DU a pour objet la légistique, à savoir la science appliquée relative à la conception des textes normatifs et tournée vers la recherche et la détermination des modalités propres à assurer un droit de qualité.

Le besoin de professionnels de la légistique est avéré.

Ainsi, dans un pays de droit écrit et un État providence, comme l'est la France, également marqué par la construction européenne et un processus continu de décentralisation, les textes normatifs occupent une place centrale au sein de l'ordonnancement juridique.

Plus largement, la qualité du droit est une condition essentielle d'un « État de droit » (*Rule of Law* anglo-saxonne, article 16 de la Déclaration de 1789).

La présente formation vise en conséquence à apporter aux apprenants les savoirs théoriques et pratiques appropriés en matière de légistique, ni élevée au rang d'« art », ni résumée à un simple « artisanat ». Il s'agit concrètement de permettre aux apprenants de maîtriser les principes, règles et conventions, mais aussi de connaître les réflexions, connaissances et méthodes qu'il convient de prendre en compte dans ce travail de conception des textes normatifs, et ainsi participer directement ou indirectement à la production normative et à l'amélioration de la qualité du droit dans son ensemble.

Les plus de la formation

- / Premier diplôme dédié à la légistique en France
- / Formation intéressant les juristes, tant français que francophones
- / Formation associant pratique et recul théorique, et organisée sous la forme de modules, conférences, simulation et colloque scientifique
- / DU développé en collaboration avec l'Observatoire de légistique, LexisNexis et la Fondation Mainguéné pour l'éthique

Programme de la formation

La formation se déroule sur sept mois au total. Elle repose principalement sur onze modules, d'une durée totale de 73,5 heures. Elle comprend également sept conférences d'ouverture et un exercice de légistique simulée, la formation s'achevant par un examen oral. Les interventions sont idéalement regroupées par blocs d'un à deux jours par mois.

La formation est organisée en présentiel et en visioconférence à, selon le cas :

Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines
Faculté de Droit et Science Politique
3, rue de la Division Leclerc
78280 Guyancourt

LexisNexis
141, rue de Javel
75015 Paris

- | | |
|---|---|
| 1/ Les bases de la légistique | 7/ La conception des textes financiers, fiscaux et de sécurité sociale |
| 2/ L'évaluation et l'expérimentation | 8/ Légistique de l'UE et intégration de son droit en droit interne |
| 3/ Les processus de conception et la rédaction parlementaire des textes | 9/ Le contentieux de la légistique et la sortie de vigueur des textes |
| 4/ Les processus de conception et la rédaction administrative des textes | 10/ La simplification du droit |
| 5/ La codification et la consolidation | 11/ La légistique au regard de la démocratie participative |
| 6/ La conception des textes dans les collectivités territoriales et les spécificités liées aux Outre-mer | |

Conditions d'admission

La formation est ouverte à toute personne disposant d'un niveau Bac +3 dans le domaine du Droit ou de la Science Politique, ou par accès dérogatoire avec un dossier VAPP.

Tarifs

Formation financée : 3 500 euros
Formation non financée : 2 500 euros

Renseignez-vous

Renseignements administratifs

Formation continue
Pôle reprise d'études
Faculté de Droit et Science Politique
dsp.dfcre@uvsq.fr

Enseignant responsable de la formation

Olivier PLUEN
Faculté de Droit et Science Politique
Maître de conférences
olivier.pluen@uvsq.fr

